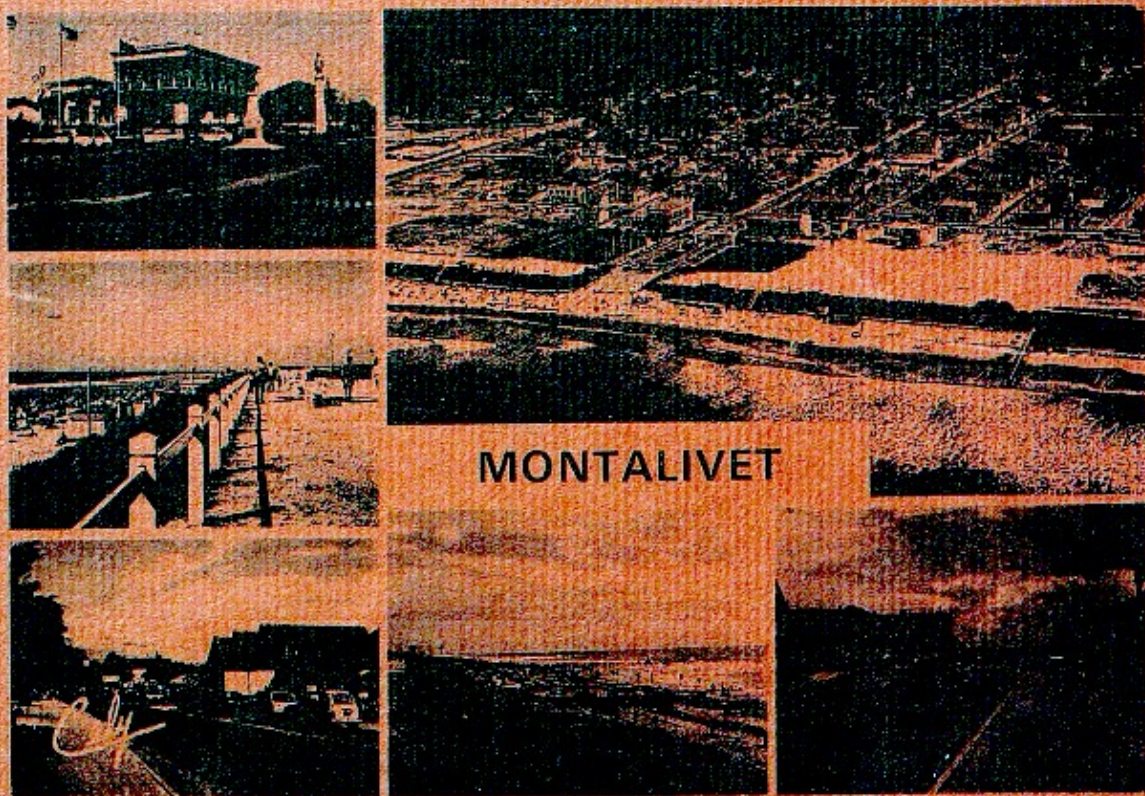


N° 7

JUIN 1937

Prix : 30 Frs

LES CAHIERS MEDULLIENS



BULLETIN de la SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE
et HISTORIQUE du MEDOC

Cahiers méduliens Juin 1987 :

<http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/items/show/76558>

Montalivet-les-Bains de 1856 à 1986	48
Chapitre premier : les origines de la station	49
Chapitre II : les ventes de terrains	54
Chapitre III : les moyens de transports	58
▼ Chapitre IV : les aménagements	61
Les routes	61
Le bassin et la colonne	61
Les rues	62
La foire	63
Le marché	63
La Chapelle	64
La Poste	64
L'école	65
L'Electrification	65
L'Adduction d'Eau	65
Les Colonies de Vacances - Les Centres de Vacances - Les Campins	66
"Le scandale de Montalivet"	67
Surveillance de la plage	68
Défenses contre la mer	70

Cahiers méduliens Décembre 1987

<http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/items/show/76559>

Montalivet-les-Bains (fin)	21
Chapitre V : la vie de la station	23
Notes et références	31
Bibliographie	35

MONTALIVET-LES-BAINS

1856 - 1986

par Madame Andrée CHARUA.

Nous remercions notre collègue, M. Maurice GARDIE de nous avoir fait connaître les travaux de Mme Andrée CHARUA. Après une carrière dans l'enseignement, dans la région parisienne, Mme CHARUA s'est retirée à VENDAYS-MONTALIVET (à MAYAN, très exactement), et elle s'est penchée sur les origines et le développement d'une station médocaine aujourd'hui célèbre en Europe: MONTALIVET.

Nous sommes heureux de présenter cette étude à nos lecteurs.

La rédaction.

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DE LA STATION

=====

L'origine du nom de "MONTALIVET", qui n'apparaît que tardivement, est très controversé. Certains l'apparentent au "Banc des Olives" qui se trouve un peu au large de Soulac, d'autres pensent que l'élévation des dunes aurait évoqué le "Mont des Oliviers". Il est possible aussi qu'il soit dû à une inspection des côtes par Jean-Pierre BACHASSON, comte de MONTALIVET (1766-1823), ami de BONAPARTE, que le Premier Consul avait nommé Directeur Général des Ponts et Chaussées, et qui, accompagnant BREMONTIER lors des premiers essais de fixation des dunes médoquines, serait venu jusqu'ici.

Quoiqu'il en soit, il y a à peine plus de 150 ans, MONTALIVET n'était qu'un point sur le littoral, à l'embouchure du Gaul, petit ruisseau prenant sa source à quelques encablures de là, sous les dunes.

Celles-ci n'étaient pas, comme à présent, couvertes de magnifiques "pinadas". Il s'y élevait bien quelques pins, quelques arbustes rabougris, comme le long de la route littorale qui va de MONTALIVET à DEPEE, mais la végétation était surtout constituée par des "jaugues" (ajoncs), ou des "juncas" (genêts). Les seuls "estivants" étaient les lézards gris, verts ou ocelés, les "lirons" (grosses couleuvres), les vipères et surtout les innombrables lapins, faisans, bécasses et bécassines qui peuplaient ces étendues vides de promeneurs.

Les étés particulièrement secs, les gardeurs conduisaient leurs troupeaux à travers les dunes jusqu'au bord de la mer où ils léchaient, pour se désaltérer, les "tradinaïras", petites sources suintant des sables, ou buvaient l'eau ferrugineuse du Gaul.(1).

C'était, pour les centaines de vaches et de brebis qui paissaient alors dans les lèdes (VENDAYS comptait au siècle dernier 2 922 têtes de bétail déclarées, et sans doute beaucoup plus réellement) un maigre breuvage, mais ces années-là, le soleil ardent pompait les marais qui restaient habituellement en eau toute l'année, et ce jusqu'à la plantation des pins, sous le Second Empire.

Il s'élevait au lieu-dit "Le Gaule" quelques cabanes où les pêcheurs rangeaient leur matériel. Les douaniers avaient aussi établi à MONTALIVET un de ces postes qui jalonnaient la côte d'où ils guettaient les éventuels contrebandiers. Leur rôle consistait également à ce que soit récupérée sur les nombreuses épaves la part de l'Etat.

Ces douaniers n'étaient pas des autochtones, mais venaient

de la région pyrénéenne. Ils étaient, en arrivant, le plus souvent célibataires, et épousaient des filles de VENDAYS dont le père travaillait dans les bois. Épouser un douanier était une sécurité pour l'avenir. Avec lui, on ne craignait ni le manque de travail saisonnier, ni les mauvaises récoltes dues à la sécheresse, aux pluies trop abondantes, ou aux gelées tardives. Evidemment, c'était un "étranger", mais un Aquitain qui comprenait la langue du pays, s'il ne parlait pas tout-à-fait le même patois.

Les journées s'écoulaient paisibles sur la plage avec, cependant après une tempête, de macabres découvertes.(2)

La plupart du temps, ces noyés avaient séjourné plusieurs jours dans l'eau, et n'étaient reconnaissables que par leurs vêtements quand il leur en restait ! Tous, ou presque, portaient une cravate qui faisait partie de la tenue des marins de l'époque. Ces pauvres gars étaient originaires de ROYAN, du VERDON ou d'autres ports des environs. Leurs familles n'avaient pas les moyens de se permettre un transfert de corps, et ne les réclamaient pas. Enterrés d'abord sur la plage "or la tinte des flots", ils étaient ensuite inhumés dans le cimetière communal, après une rapide bénédiction. Qui aurait versé les 5 F nécessaires pour une messe quand un journalier gagnait 2,50 F par journée de travail, et qu'un laboureur n'était guère plus riche ?

Des naufrages, il y en avait toujours eu sur cette côte, et pas toujours accidentels... Jadis, ils étaient une providence pour les très pauvres populations côtières. Les cargaisons échouées étaient revendues, les vêtements des naufragés étaient partagés. Aussi, pour les rendre plus fréquents, usait-on de ruse :

La nuit, par grand vent, on tendait une corde entre la patte avant et la corne d'une vache sur laquelle se trouvait un fanal,(3), ou bien on attachait une lanterne au cou des moutons. Ceux-ci, se déplaçant dans les dunes, paraissaient aux navires du large comme des barques que les vagues faisaient apparaître et disparaître. Les capitaines, croyant la côte plus lointaine, s'approchaient sans crainte... Et c'était l'échouage !

Le clergé s'étant élevé contre ces pratiques peu chrétiennes, leurs ouailles leur avaient demandé de faire des processions pour que les naufrages "normaux" deviennent plus fréquents - demande évidemment repoussée !

Au XIX^e siècle, les moeurs s'étaient adoucies, mais il restait dans le coeur des Vendaysins un autre sentiment : la crainte de l'étranger venu du large. La légende racontait qu'à la fin de la Guerre de Cent Ans, TALBOT, appelé ici "LO REI TALABOT", connu pour sa cruauté, qui venait de débarquer ses troupes pour essayer de reprendre BORDEAUX, avait détruit le village d'ESTREMERÉ tout proche, et massacré tous ses habitants, soupçonnés peut-être de sympathie pour les Français.(4)

C'est sans doute cette crainte qui rendit si pénible pour ses passagers le naufrage du "GRAND ANACREON" en 1830.(5)

C'était un voilier trois mâts de 283 tonneaux, sorte de cargo mixte, qui, venant de BORDEAUX, se dirigeait sur le Mexique. Il y avait à bord, cette fois-là, vingt hommes d'équipage, et dix-sept passagers. Il transportait en outre "des papiers, fers, baloterie et diverses autres marchandises". Son capitaine, Martin JORLYS, lui avait fait quitter BORDEAUX le 5 décembre, et le bateau voguait vers l'Ouest lorsqu'"à peu près vingt lieux de la tour de Cordouan", il fut pris par la tempête. Après avoir été durement malmené, au point de croire sa dernière heure arrivée, l'équipage, réuni pour la troisième fois par le capitaine, prit la décision de ramener le navire vers la côte pour le laisser s'échouer sur une plage. Dès que cela fut fait, on envoya vers la terre "une ligne de loc à laquelle on avait attaché une cage à poule", établissant ainsi un va-et-vient pour débarquer passagers et équipage. Parmi les passagers, un certain Mr DALWING, d'origine anglaise, refusait de descendre et l'on eut beaucoup de peine à le persuader.

A 1 h 30 du matin, tout le monde était à terre.

"A 8 h du matin, un préposé des douanes à cheval se présenta à la côte. Le capitaine le pria de prévenir les autorités locales de l'évènement arrivé. Le préposé le promit et l'exécuta. Toutefois, personne n'avait paru à 4 h 30 de la relevée. Quelques instants après, le capitaine s'avança dans les terres. Il arriva à VENDAYS vers 8 h du soir. Il y a fait la présente déclaration."(6)

Sept ans après, le 15 septembre 1837, survint un autre naufrage,(7), celui du chasse-marée "L'ASPASIE" de ROYAN, jaugeant 48 tonneaux, avec quatre hommes d'équipage et un capitaine. Il était parti le 22 août avec un chargement "de lin, clous, épingles, vin" qu'il devait livrer à BAYONNE. Arrivé en face de ce port, il fut pris par la tempête. Il essay d'abord de lutter contre le vent en attendant une accalmie, mais celle-ci ne se produisant pas et le vent augmentant, il fut obligé de remonter la côte. La tempête devenant de plus en plus violente, il s'échoua près de MONTALIVET. L'équipage fut recueilli par le sieur FAVEREAU, préposé des douanes, qui le conduisit à son poste et donna aux marins trempés des vêtements secs pour se changer, se montrant ainsi plus charitable que les Vendaysins de 1830 !

Quand la station de MONTALIVET sera créée, on érigera près de la plage une statue de la Vierge, peut-être autant pour en écarter ces visiteurs inopportuns, les naufragés, que par charité chrétienne ! Cependant l'extension de la navigation à vapeur rendra les voyages en mer plussûrs, et les naufrages moins fréquents.

Il n'y avait heureusement pas que des drames sur l'océan. Des pinasses, beaucoup plus nombreuses que de nos jours, le sillonnaient paisiblement, le poisson constituant non seulement la nourriture du carême et du vendredi, mais un aliment sain et peu cher.(8)

Cependant l'idée de tirer de "LA GRAND'MAR" (prononcer mâ) un autre profit que les épaves et la pêche ne serait venu à personne jusqu'au début du Second Empire.

Il est vrai que DEAUVILLE avait été créée sous LOUIS-PHILIPPE, mais sa vogue ne concernait que les Parisiens. En 1840, à SOULAC, un nommé TROUCHÉ avait construit deux cabanes pour "prendre des bains de mer", qui restèrent les seules pendant de très longues années. C'est EUGENIE de MONTIJO, impératrice des Français qui lança réellement la mode des plages.

L'Océan avait été considéré de tous temps comme redoutable et voici qu'il pouvait être aussi un hôte accueillant, près duquel il faisait bon demeurer ! Les médecins prétendaient que les bains de mer rénovaient les organismes délabrés, que l'air marin était sain et vivifiant.

BIARRITZ, ce petit port de baleiniers qui se mourait depuis que les baleines, trop pourchassées, désertaient la côte atlantique, prit tout de suite, après avoir été choisi par l'impératrice, un essor fantastique. Les journaux racontaient que toute la Cour s'y rendait à la belle saison. La mode était à la baignade pour laquelle les couturiers inventaient des tenues qui font sourire nos actuels naturistes...

D'après la tradition orale,(9), le boucher de VENDAYS Jacques LAPORTE avait une cabane sur la dune où il organisait parfois une rôte (sorte de pique-nique) pour ses amis ! Ce serait lui qui aurait fait ainsi apprécier le site de MONTALIVET, comme le laisse supposer son buste érigé en 1906 devant la plage. En tous cas, ce n'est pas lui qui acheta les premiers terrains.

L'Etat avait donné l'autorisation de vendre 1/5 des biens communaux pour ensemercer le reste en pins.(10)

Le territoire de MONTALIVET était un bien communal. Le Conseil Municipal vit, dès 1856, l'avantage que la commune pourrait tirer de la vente d'emplacements sur lesquels on construirait des chalets ou des villas pour d'éventuels baigneurs. Un premier projet de voie ferrée BORDEAUX-LE VERDON avait été établi en 1852, ce qui laissait l'espoir de voir affluer des Bordelais dans la nouvelle station.

En décembre 1856, lors d'une première délibération, les

sieurs Alcide TEYSSIER, maire de VENDAYS, et André FONTANEAU, conseiller municipal, demandent l'autorisation de construire chacun "un établissement de bains" au lieu-dit "La Passe du Gaule".

"Considérant qu'il y a avantage pour la commune d'autoriser à faire des "bains de mer", le Conseil Municipal leur concède à chacun 20 mètres sur la largeur du bout levant, et 15 mètres allant du levant au couchant."

Tout habitant de la commune qui en fera la demande recevra la même autorisation. La requête du maire et de son conseiller est renouvelée en février 1857.

"Le maire désirant donner le premier élan pour la construction de bains de mer sur la plage de VENDAYS, dans le but d'attirer dans la commune des améliorations qu'amènent toujours ces établissements." (11)

Affirmation prémonitoire puisque MONTALIVET devait assurer plus tard le renom de VENDAYS, et apporter à ses habitants un revenu appréciable et durable : Le tourisme.

CHAPITRE II

LES VENTES DE TERRAINS
=====

Si l'élan était donné depuis 1856, le démarrage de la station fut cependant assez lent.

Ce n'est qu'en 1859 qu'est enregistrée une nouvelle demande de concession.

"Le sieur BERARD François, aubergiste à VENDAYS, demande l'autorisation d'acheter à la commune 12 mètres sur 7 mètres au lieu-dit des "Gaules" pour construire un établissement de bains".

Si un aubergiste formule une telle demande, c'est qu'il pense avoir des clients. La plage était donc déjà fréquentée les dimanches d'été.(12)

Un plan d'ensemble est envisagé en août 1859, et le Conseil Municipal propose de créer une véritable station balnéaire appelée "VILLESAINE" en vendant des emplacements de 7 mètres sur une façade de 6 à 22 mètres.

"Les constructions devront s'effectuer de manière à former une rue droite et régulière"; l'actuelle Avenue de L'Océan.

Malheureusement, pour se rendre à MONTALIVET, il n'y avait alors qu'une passe où les charrettes s'ensablaient, qui traversait sans pont le ruisseau du Gâ et le marais de la Brède, et se trouvait inutilisable après un orage. Un projet de route fut donc établi qui suivrait "la passe dite de Trébiolley", partant du bourg, passant par la Sablière, Chabiron, Le Trébiolley, Malassis, La Moulineyre, les Abredons, la Brède, et se rendant à la mer. Une première section s'arrêterait à la Brède, au niveau du pont actuel.

Pour financer les travaux, les excédents de la passe existante seraient vendus. Les passes étaient des chemins irréguliers, non empierrés la plupart du temps, et atteignant parfois 100 mètres de large. Les routes régulières, empierrées et gravées, étaient alors d'une largeur de 10 mètres pour permettre le tracé d'une voie carrossable de 8 mètres, et de deux bas-côtés où était creusé un fossé pour l'écoulement des eaux pluviales. La différence entre la largeur de la passe et celle de la route était vendue à des habitants de la commune, généralement riverains qui la mettaient en culture, ou l'enseménçaient en pins. Le prix des excédents de passe, d'abord fixé plus haut, fut ramené à 630 F l'hectare.(13)

La construction de la route est menée rondement,

puisque le premier tronçon est terminé en 1863, et la seconde partie, allant jusqu'à la mer approuvée par la Préfecture.

Pour cette seconde partie, il faut se procurer de l'argent, les excédents de passe, trop éloignés du bourg, n'attirant pas les clients. On demande une subvention à l'Administration Forestière, car la route permettra le trafic des pins et des gemmes dans une partie de la forêt appartenant à l'Etat. D'autre part, le bénéfice recueilli sur la vente des terrains à "VILLESAINE" sera affecté, lui aussi, à la route. Mais les lots se vendent mal de gré à gré. C'est pourquoi il est décidé, en 1863, d'effectuer une vente aux enchères publiques, avec publication par voie d'affiches, de "son de caisse", et d'annonces journalistiques dans le "Médocain" de Lesparre.(14)

En raison de la lenteur du géomètre à effectuer son travail pour tracer chaque lot, cette vente n'aura lieu qu'en 1867.

Le terrain disponible qui "fait partie du communal appelé Lède, et est situé depuis la première chaîne des dunes, jusqu'à la mer dans la partie couchant de la commune, et appartient à cette dernière en vertu d'un bail à fief consenti par le seigneur de LESPARE le 29 août 1762" a été partagé en 175 lots sur lesquels 19 resteront en dehors de la vente pour laisser à leurs riverains la faculté de s'en rendre acquereurs.

La mise à prix est de 12 centimes le mètre carré pour les lots perpendiculaires à la voie principale, et de 8 centimes le mètre carré pour les autres. Les lots contiennent de 285 m² à 1 760 m² : La plupart étant de 400 m². En plus du montant de sa parcelle, chaque acheteur est tenu de verser 10 F pour la construction future d'un bassin, au centre de la rue principale, qui sera alimenté en eau par le Gaul.

Les résultats de cette vente, qui durera trois jours, amène plusieurs constatations :

Le nombre d'acheteurs Vendaysins est relativement faible - 29 sur 66 au total. Cela sans doute peut s'expliquer ainsi :

A cette époque, les habitants de la commune étaient des cultivateurs qui, pris l'été par les travaux des champs, n'avaient pas le temps de flâner sur la plage. Leurs moyens financiers très faibles ne leur permettaient pas un autre placement que la terre de culture. Enfin l'idée de "bains de mer" était une invention de bourgeois qui les faisait sourire.

Parmi les 29 acheteurs de VENDAYS, on trouve des propriétaires,

c'est-à-dire des paysans possédant plus de biens que les autres, et parmi eux le maire, Alcide TEYSSIER et son fils, l'instituteur, des artisans, des commerçants, et surtout Pierre LAFARGUE négociant, qui achète 5 020 m² en neuf lots. Il est certain qu'on peut le considérer avec Guillaume CLEMENT, et surtout Jean IPOUSTEGUY directeur de la grosse scierie du Flamand à SAINT ISIDORE, comme de véritables "promoteurs".

Au Second Empire, les "domiciles secondaires" n'étaient pas aussi courants qu'aujourd'hui. Les gens qui avaient les moyens de partir en vacances, et ils n'étaient pas nombreux, avaient l'habitude de louer une maison soit pour la saison, soit pour l'année, afin de s'y rendre le dimanche, tout comme ils louaient leur appartement en ville. Construire des chalets que l'on mettrait en location constituait donc un bon placement. C'est d'ailleurs pourquoi, parmi les acheteurs, on trouve un assez grand nombre de maçons, souvent associés pour l'achat d'un même terrain. Le prix définitif, après les enchères, oscille entre 9 centimes et 1,50 francs le m², avec une moyenne de 32 centimes. A ce sujet, on peut faire une remarque amusante :

-Certains acquereurs, Receveur des Finances, Juge d'Instruction, Médecins, Curé de Sainte Croix de BORDEAUX, auraient sans doute cru déchoir en se mêlant à la foule médocaine. Ils avaient donc mandaté des clercs de notaire, ou des gens de leur connaissance en leur fixant probablement une enchère maximale. Mal leur en prit ! On fit monter leurs enchères jusqu'à 1,27 F et même 1,50 F, sommes qui ne furent atteintes par aucun autre acheteur.-

La vente dura trois jours sans que tout fut vendu, car la Municipalité voulait réserver un emplacement pour la construction future d'une église et d'une place publique.

La somme réalisée, 19 975,60 F, permit de terminer la route, de niveler les rues, de construire une petite passerelle pour accéder à la mer.

Ce ne fut pas pour tous une bonne affaire, car certains des terrains achetés à cette époque se trouvent actuellement sur la plage... et même au delà !

D'autres ventes auront lieu, soit de gré à gré, soit par adjudication, mais aucune n'atteindra cette envergure.(15)

Après la guerre de 1870, pendant les années de disette suivantes, les emplacements se vendent mal, et les prix baissent - 8,5 à 15 centimes le m². Certains Vendaysins en profitent.

En 1872, un emplacement est offert au député David JOHNSTON en remerciement de son discours à la Chambre, en faveur du Libre Echange.

En 1877, les affaires reprennent et les prix remontent de 10 à 25 centimes le m². Les acheteurs restent des Girondins ou tout au moins des Aquitains, et quelques très rares

Charentais.

En 1909, un ingénieur mécanicien de Paris qui connaissait VENDAYS pour y avoir travaillé, achète un terrain à MONTALIVET. Ce sera le premier, et pendant longtemps, le seul Parisien propriétaire.

En 1938, un projet d'extension de la station est établi. Il est confié à M. VOLNY-MARTIN, dont le père avait été le promoteur d'HOSSEGOR. Il se rendrait propriétaire de 70 hectares environ, et s'engagerait à construire une route circulaire entre l'ancien et le nouveau lotissement. La guerre survenant, il faudra attendre 1947 pour que le projet soit repris, étendu à plus de 96 hectares et, cette fois, mené à bien. (16)

Pour les acheteurs, les prix ne seront plus les mêmes qu'au siècle précédent. "MONTA" n'est plus une petite station naissante - C'est déjà un lieu touristique en pleine extension.

Depuis cette date, les constructions se sont multipliées, avec un taux maximal annuel de permis de construire de 61 en 1972.

Si la crise actuelle amène un ralentissement, il est à espérer que l'essor reprendra quand elle sera enfin terminée.

Jusqu'à l'arrivée de VILLEVAINE, dont le nom fantaisiste sera abandonné dès 1870, c'était toujours que par les habitants des communes voisines, l'ouverture de la voie ferrée amena rapidement un afflux de Bordelais.

Ils arrivaient généralement le samedi soir ou le dimanche matin, pour repartir le dimanche soir, heureux d'avoir pu passer en famille une journée à la mer pour se reposer des fatigues de la semaine.

Le voyage n'était cependant pas à la portée de toutes les bourses.

ALLER UNISEMENT	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE
Chemin de fer du Médoc	8,00 F	6,30 F	4,60 F
Voiture publique à CUEYRAC	1,00 F	1,00 F	1,00 F

(Guide Officiel - Édition de 1933)

Le temps du trajet depuis BORDAUX était assez long, les trains s'arrêtant à toutes les stations, parfois jusqu'à 5 minutes, à MARGAUX par exemple et à LISPARRE où des jeunes filles venaient vendre le long des wagons des pâtisseries qui faisaient alors la renommée de leur ville.

À la gare de CUEYRAC, une diligence de couleur jaune attend

CHAPITRE III

LES MOYENS DE TRANSPORT

=====

Une date très importante pour la station fut celle de l'ouverture de la ligne BORDEAUX - LE VERDON.

Prévue dès 1852, la construction de cette ligne s'effectuera très lentement et par étapes : Le dernier tronçon SOULAC - LE VERDON ne sera inauguré qu'en 1902.

Le tronçon SAINT GERMAIN D'ESTEUIL - LESPARRÉ fut inauguré le 6 septembre 1873, et le tronçon LESPARRÉ - SOULAC, sur lequel se trouve la gare de QUEYRAC, le 1er août 1874.(17)

Deux endroits avaient été laissé au choix pour l'implantation de la station de chemin de fer : Lescapon ou le Gadet. La Municipalité de VENDAYS demanda qu'elle soit placée au Gadet suggérant que "La Compagnie pourrait en outre établir un service d'omnibus pour MONTALIVET, station de bains de mer située sur le territoire de VENDAYS, rendez-vous de nombreux baigneurs". Cette gare pourrait porter le nom de "VENDAYS - QUEYRAC" qui deviendra plus tard, en 1958, "QUEYRAC - MONTALIVET".

Si jusqu'alors VILLESAINÉ, dont le nom fantaisiste sera abandonné dès 1870, n'était fréquentée que par les habitants des communes voisines, l'ouverture de la voie ferrée amena rapidement un afflux de Bordelais.

Ils arrivaient généralement le samedi soir ou le dimanche matin, pour repartir le dimanche soir, heureux d'avoir pu passer en famille une journée à la mer pour se reposer des fatigues de la semaine.

Le voyage n'était cependant pas à la portée de toutes les bourses.

<u>ALLER UNIQUEMENT</u>	<u>1° CLASSE</u>	<u>2° CLASSE</u>	<u>3° CLASSE</u>
Chemin de Fer du Médoc	8,40 F	6,30 F	4,60 F
Voiture publique à QUEYRAC	1,00 F	1,00 F	1,00 F

(Guide Officiel - Edition de 1893)

Le temps du trajet depuis BORDEAUX était assez long, les trains s'arrêtant à toutes les stations, parfois jusqu'à 5 minutes, à MARGAUX par exemple et à LESPARRÉ où des jeunes-filles venaient vendre le long des wagons des pâtisseries qui faisaient alors le renom de leur ville.

A la gare de QUEYRAC, une diligence de couleur jaune attend

les voyageurs. La gare se trouve dans les champs et la route jusqu'à VENDAYS est bordée de vignobles ou de céréales : blé, maïs, millet...

La voiture s'arrête une première fois dans le bourg. Le dimanche, jour de marché, il règne sur la place une grande animation.

"C'est aujourd'hui jour de marché : Les jeunes paysannes, sveltes et gracieuses portent avec coquetterie le foulard blanc à queue, qui encadre leurs noirs cheveux. Les hommes, robustes, respirent la franchise et la loyauté; leur patois imagé se module harmonieusement en notes ni trop aigres ni trop graves... C'est la brise de la mer qui fait les hommes robustes et les femmes jolies." (Léonce MONDON - Un Voyage à MONTALIVET-LES-BAINS - 1887).(19)

Le voiturier embouche sa trompe et l'on repart. La route semble monotone, bordée jusqu'à la Brède de rares maisons. Elle traverse le ruisseau sur un pont de bois, puis longe le marais, plus étendu que de nos jours.

"La route fait un angle brusque, et, comme si l'on s'était plu à nous ménager le décor, surgissent brusquement à nos yeux comme dans une féerie, un bouquet de pins formant rideau, des chalets coquets entourés de verdure, tout un village, enfin, pittoresquement bâti, ayant à sa tête une colonne surmontée d'une Vierge faisant face à la mer : Saluons MONTALIVET !". (MONDON. op. cité)

En 1906, le service d'omnibus fut confié à DUBRANA, voiturier, qui installa ses remises à MONTALIVET, et dont les anciens se souviennent bien, car il exercera ses fonctions jusqu'en 1926. La commune lui accordait une subvention qui grevait lourdement le budget - 2 000 F pour les trois mois d'été en 1913. C'est pourquoi, cette année-là, l'étude d'un embranchement de la ligne de chemin de fer vers VENDAYS et MONTALIVET fut demandée, à l'instar de celle qui joignait LESPARRE à HOURTIN et CARCANS.

Deux raisons empêchèrent la réalisation de ce projet. Sa rentabilité, en dehors de la saison estivale, n'était pas assurée. HOURTIN et CARCANS, se trouvant très loin d'une gare, avaient absolument besoin d'une voie ferrée pour assurer le trafic de leurs bois et de leurs gemmes, alors que le trajet VENDAYS - QUEYRAC pouvait, sans trop de difficultés, être assuré par des chariots tirés par des mules, comme cela se pratiquait dans les Landes. Ensuite, peu de temps après le dépôt de ce projet, éclatait la Première Guerre Mondiale après laquelle l'utilisation de camions et autobus automobiles s'étant répandue, le chemin de fer perdait de son utilité.(20)

En 1927, la subvention versée au voiturier passe à plus de 2 500 F par mois, et non plus par saison. La commune demande au Conseil Général de s'en charger, car "la plage est de plus en plus fréquentée et de nombreux chalets viennent s'ajouter au 525 qui s'y élèvent actuellement."

La demande est repoussée et la municipalité se plaint que VENDAYS soit "exclu de la famille départementale comme un enfant renié". Plus tard, le Département prendra à sa charge 50 % des frais.

Depuis 1958, le service est assuré par la Compagnie CITRAM.(21)

Le 30 mai 1958, le conseil municipal de Vendays-sur-Loire a délibéré sur la question de la suppression de la taxe d'habitation sur les chiens de plus de six mois et de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens.

Les chiens

Le conseil municipal de Vendays-sur-Loire a délibéré le 30 mai 1958 sur la question de la suppression de la taxe d'habitation sur les chiens de plus de six mois et de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens. Le conseil municipal a décidé de demander au Département la suppression de ces deux taxes. Le conseil municipal a également décidé de demander au Département la suppression de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens. Le conseil municipal a également décidé de demander au Département la suppression de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens.

Pour éviter de supporter seuls les dépenses élevées, la commune de Vendays-sur-Loire a demandé en 1974 le classement de la route comme "chemin d'intérêt commun" (22). Le conseil municipal a également demandé la suppression de la taxe d'habitation sur les chiens de plus de six mois et de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens.

Le conseil municipal de Vendays-sur-Loire a délibéré le 30 mai 1958 sur la question de la suppression de la taxe d'habitation sur les chiens de plus de six mois et de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens.

En 1957, la piste en ciment réalisée par les Allemands fut aménagée en route pour relier le bourg de VENDAYS au Département de la Gironde. Le conseil municipal de VENDAYS a également décidé de demander au Département la suppression de la taxe d'habitation sur les chiens de plus de six mois et de la taxe de 10 % sur le transport par chemin de fer des chiens.

En 1951 commença la construction d'une piste cyclable goudronnée reliant MONTAIGUT à l'église de HOUTIN. Elle est, très heureusement, actuellement, asphaltée (23).

Le Bassin et le Canal

Le bassin et les fossés avaient été créés en 1870

CHAPITRE IV

LES AMENAGEMENTS

=====

Créer une station de bains de mer est relativement facile, prévoir et réaliser son aménagement est beaucoup plus complexe.

Il faudra attendre plus de 50 ans pour que la question soit sérieusement étudiée : Jusque là, on ne se livra qu'à des travaux partiels, au jour le jour.

Les Routes :

Une route avait été tracée et construite, mais on n'avait pas prévu son ensablement durant l'hiver, son usure rapide du fait du passage de nombreuses charrettes et d'un omnibus. Les premiers aménagements consisteront à stabiliser les bas-côtés en y plantant des genêts, puis à établir un clayonnage afin de retenir le sable. Pour l'entretien, on utilise les prestations en nature dûes par les habitants de VENDAYS et des ouvriers indigents ou au chômage (déjà!) qu'en 1870 on eut bien du mal à payer.

Pour éviter de supporter seule des dépenses élevées, la commune demanda en 1874 le classement de la route comme "chemin d'intérêt commun"(22). Le motif invoqué étant assez spécieux, la demande, plusieurs fois réitérée, ne fut pas acceptée.

Le pont de la Brède, d'abord en bois, sera construit en béton, mais à une seule voie. Son élargissement à deux voies n'aura lieu qu'en 1936.

En 1967, la piste en ciment construite par les Allemands fut aménagée en route touristique de MONTALIVET à DEPEE par le Département de la Gironde. La commune de VENDAYS céda gratuitement les terrains communaux nécessaires.

En 1951 commença la construction d'une piste cyclable goudronnée, reliant MONTALIVET à l'étang de HOURTIN. Elle est très malheureusement, actuellement, ensablée.(23)

Le Bassin et la Colonne :

Un bassin et une fontaine avaient été prévus lors des

premières ventes aux enchères, et une contribution de 10 F imposée à chaque acheteur. Bassin et fontaine seront construits en 1868. Des malfaçons ayant été constatées, l'entrepreneur sera contraint de les consolider en 1870.

L'ensemble s'élevait alors au centre de la première station qui constitue à peu près le VIEUX MONTALIVET actuel. Comme le bassin est toujours à la même place, on peut imaginer quels furent, au cours des ans, les progrès réalisés par la mer !

Au centre du bassin, une colonne fut élevée au sommet de laquelle le curé de VENDAYS fit installer, en 1869, une statue de la Vierge "en fonte bronzée, de grandeur naturelle", achetée à ses frais, moins 100 F payés par la commune. Du temps de l'abbé BANNEAU (1936-1964), cette statue fut l'occasion d'une procession qui se déroulait le 8 septembre, de VENDAYS à MONTALIVET.(24)

En 1906, un buste de 70 cm fut placé en haut d'une colonne à la mémoire de Jacques LAPORTE.

Les Rues :

Le long des emplacements vendus, il fallut établir des rues et éventuellement leur donner des noms. La nomination des rues de MONTALIVET est assez amusante. Un premier projet fut établi en 1869.

"La création et la prospérité de ces bains (de mer) étant dûe soit à l'initiative des membres du Conseil Municipal, soit au concours d'autres personnes, il est juste de rappeler au souvenir le nom de ces personnes, en les appliquant à la désignation des rues".

Pour une raison inexplicée, cette décision ne fut pas retenue.(25) Une nouvelle proposition fut établie en 1871. En fait les rues changèrent plusieurs fois de nom. (Voir les différents plans à la fin de l'ouvrage)

D'abord gravées, les rues furent pavées, puis goudronnées. Certaines d'entr'elles qui étaient peu utilisées, furent vendues aux riverains en 1958.

L'hiver et l'été par temps d'orage, les eaux pluviales recouvrent et dégradent les rues : C'est pourquoi en 1961 un plan d'assainissement fut mis à l'étude, concernant d'abord uniquement l'écoulement des eaux pluviales, puis le tout à l'égout. Sa réalisation complète n'est pas encore terminée.

A la fin du siècle dernier, certains commerçants ambulants avaient établi des constructions en bois devant les chalets. Il leur fut enjoint de les démolir. Comme on le voit, les nuisances occasionnelles causées par les petits marchands ne datent pas d'hier !

La Foire :

Une foire aux bestiaux fut demandée en 1871 qui se tiendrait "le lendemain de la célébration de la fête de SAINT ROCH à QUEYRAC".(26)

Elle semble être l'ancêtre de la foire gastronomique qui a lieu actuellement le 15 août.

Le Marché :

Le ravitaillement de la station pendant la saison estivale a, de tous temps, été assuré en partie par des commerçants de VENDAYS, en partie par des commerçants des environs et, de nos jours, par des commerçants et artisans provenant de tous azimuts.

D'abord installés dans des établissements en planches, bouchers, boulangers, épiciers ont loué ou acheté des villas où jusqu'à un passé récent, et pour certains jusqu'à aujourd'hui, ils ont proposé leurs marchandises.

"Les enseignes sont de simples pancartes de bois, les couloirs servent de magasins et se prolongent sur le trottoir, par des auvents couverts d'éverite ou de cannisses".(Micheline CASSOU-MOUNAT - La Vie Humaine sur le Littoral des Landes de Gascogne).

D'autres commerçants plaçaient leurs étals dans des charrettes ou sur des tréteaux. C'était des maraîchers de VENDAYS, des fermiers ou des pêcheurs vendant les produits de la ferme ou de la pêche.(27)

En 1950 est établi un projet de marché couvert "à la place des constructions légères et disparates actuelles, sur un périmètre réservé sur le plan d'urbanisme pour les services publics".

Pour sa construction achevée en 1957 et pour l'aire marchande qui le précède, des expropriations seront effectuées. Les bancs pour poissons et coquillages furent installés en 1964. Cependant qu'en 1961 un emplacement était dégagé pour les forains, avec un manège, un tir, un stand de confiserie et de glaces. Une aire sera aménagée pour les cirques et chapiteaux dans le triangle formé par la route de DEPEE, le boulevard Leclerc et la route cimentée en 1973.(28)

La Chapelle :

Une église avait été prévue lors de l'établissement de la station et son emplacement réservé. Par manque de crédits le projet n'étant toujours pas mis à exécution, un chalet appartenant à l'abbé SURSOL, directeur de la maîtrise de BORDEAUX, était loué chaque saison. Comme il se trouvait "accollé à une sorte d'hôtel meublé", le Conseil Municipal demanda un devis pour la construction d'une chapelle. Celui-ci s'élevant à plus de 10 000 F, le Conseil Municipal assagi par la construction dans les années 1850 de l'église de VENDAYS, qui avait grevé le budget communal beaucoup plus que prévu, décida que "les travaux ne commenceraient que lorsque les ressources nécessaires seraient assurées".

Celles-ci ne durent jamais l'être !

Un bail fut seulement passé avec l'abbé SURSOL en 1898. A sa mort, la chapelle revint à la famille avec obligation de la laisser à usage du culte.

En 1921, elle fut rachetée par son cousin, l'abbé COUTREAU, qui la céda en 1926 à l'abbé DUBET, curé de VENDAYS.

L'année suivante, l'abbé DUBET en fit l'attribution à l'association diocésaine de BORDEAUX.

En 1936, une aile fut ajoutée ainsi qu'une construction à l'usage d'une colonie du Dauphiné.

En 1971, la construction était en voie de s'écrouler. L'actuel curé de VENDAYS demanda à l'archevêché l'autorisation de faire élever une nouvelle chapelle, seule la transformation de l'ancienne fut acceptée.

En 1973, l'entrée fut transformée en bibliothèque, cependant que les murs étaient refaits, et une aile ajoutée. C'est cette chapelle rénovée qui sert encore aujourd'hui.(29)

En 1970 M. CARTENNE, architecte, construisit une

La Poste :

L'électrification

Les baigneurs désiraient envoyer des nouvelles à leurs familles et expédier des cartes-postales à leurs amis, mais le service postal était défectueux.

En 1896, on propose de "retarder le départ du facteur de QUEYRAC (il n'y aura de bureau à VENDAYS que l'année suivante) d'une heure, c'est-à-dire à midi, afin de permettre à un facteur auxiliaire payé par l'administration des Postes et Télégraphes, et portant les dépêches de VENDAYS à MONTALIVET, de rapporter le courrier de la station et de lui remettre avant son départ pour QUEYRAC".

L'hôtel des Postes actuel de VENDAYS sera inauguré en 1904. Le facteur faisait à vélo le trajet VENDAYS - MONTALIVET et vice-versa. Les petites fourgonnettes jaunes ne feront leur apparition qu'en 1968.

En 1913 une cabine téléphonique est installée qui est ouverte au public pendant la saison. En 1945, après le rétablissement de la ligne coupée pendant les combats de

la libération, il n'y avait encore que trois abonnés à MONTALIVET...

En 1927, pour hâter l'arrivée du courrier pendant l'été, un employé des postes va le chercher à LESPARRÉ à motocyclette, à la descente de l'express qui ne s'arrête pas encore à QUEYRAC. En même temps, une boîte aux lettres est posée sur l'autobus qui assure le service entre MONTALIVET - VENDAYS et QUEYRAC. Les baigneurs envoyant de nombreuses cartes-postales, une deuxième boîte est demandée en 1930. Pour faire connaître la station, en 1937, une flamme d'oblitération sera apposée sur les lettres partant de VENDAYS.

En 1962 une recette auxiliaire est installée dans la villa "Les Loisirs", à la place de la pharmacie actuelle. La construction d'un bureau de postes auxiliaire prévu dans le plan d'urbanisme est confié à Mr LARCHER, architecte urbaniste. Le nouveau bureau ouvrira ses portes en 1965.

L'École :

Les transports scolaires n'existant pas encore, MONTALIVET aura une école publique à la rentrée de 1939. D'abord installée dans le chalet "Le Bon Toit", elle fut transférée dans un bâtiment spécialement construit pour son usage en 1954. Le nombre des élèves étant devenu insuffisant, la classe sera fermée en 1973. Le local sert à présent de bibliothèque et de lieu de réunions à "L'Association des Propriétaires de VENDAYS - MONTALIVET", et pendant la saison au P.A.J. "Point d'Accueil des Jeunes".

En 1970 Mr DARTENUC, architecte, construit une salle des fêtes à usage polyvalent.

L'Électrification :

Perdu au fond de sa presqu'île, le Bas-Médoc ne fut électrifié que tardivement. Si le bourg de VENDAYS s'était pourvu, dès 1913 d'un groupe électrogène pour l'éclairage public, cela ne concernait pas MONTALIVET, et ce n'est qu'en 1937 que huit lampes sur candelabre sont prévues pour l'éclairage de l'Avenue de L'Océan. Petit à petit seront électrifiés les colonies de vacances et les immeubles particuliers. Quant à l'éclairage public, il sera peu à peu et jusqu'à nos jours amélioré.

L'Adduction d'Eau :

Si la station était pourvue en électricité depuis 1937,

elle ne l'était pas en eau courante. Ses habitants s'approvisionnaient aux fontaines publiques ou aux puits creusés dans leurs jardins.

En 1950 Mr Charles CAULY, architecte, est chargé de l'étude des travaux à exécuter en vue de la distribution d'eau courante, mais ce n'est qu'en 1958 qu'un forage est envisagé et que dans l'hiver 1961 que la première tranche des travaux est terminée. Une deuxième tranche ayant lieu en 1962, une troisième en 1963. Cette même année fut inauguré le château d'eau de MONTALIVET - rapidement insuffisant. Un deuxième forage fut effectué en 1964, après la quatrième tranche des travaux d'adduction d'eau. En 1969 la station de pompage est améliorée. En 1971 la station de refoulement du Pont de la Brède est créée.

Toutes ces installations ne parvenaient pas à satisfaire pleinement les estivants de plus en plus nombreux. On décida alors en 1970 de réaliser un forage profond. Depuis des millénaires la nappe phréatique superficielle avait été utilisée, mais outre le fait qu'en été la population du Médoc est au moins dix fois plus importante que durant les autres saisons, l'évolution des moeurs, les douches et les différentes machines à laver et à arroser nécessitent un apport d'eau beaucoup plus considérable que naguère. On pensait trouver une nappe à 665 m de profondeur, il fallut descendre à 835 m. Le débit était convenable - 85 m³/H, mais le Laboratoire Municipal de la ville de BORDEAUX, sous l'autorité du Service Départemental de l'Hygiène et de la Santé, analysa "une eau de très médiocre qualité au point de vue chimique, de par la teneur excessive en chlorures et sels alcalins. Les teneurs en fluor, fer et manganèse dépassent les valeurs limites pour les eaux de distribution publique - on note la présence d'ammoniac".

Il fallut donc faire une première, puis une deuxième station d'épuration au Pont de la Brède.

Un nouveau forage fut effectué à VENDAYS en 1984, fournissant une eau correcte avec un débit de 60 m³/H. Réservé en principe aux habitants du bourg et des villages, il peut, en cas de besoin, assurer aussi la fourniture de MONTALIVET.

Aujourd'hui la qualité et la quantité d'eau sont suffisantes. Malheureusement les premières canalisations sont d'un diamètre insuffisant, elles sont également facilement obstruées par des dépôts calcaires et ferrugineux, c'est pourquoi certaines colonies et certains quartiers se plaignent, à juste titre, du manque de pression durant la saison chaude.(31)

Les Colonies de Vacances - Les Centres de Vacances - Les Campins :

Est-ce dans un but lucratif que la commune commença à s'intéresser aux colonies de vacances ?

La location des terrains, l'arrivée des parents venant voir leurs enfants, et le renom de la station porté au delà des frontières régionales, ont pu motiver, en plus de sentiments humanitaires, nos lointains élus.

Actuellement, et depuis un certain temps déjà, c'est le point de vue humanitaire qui prévaut.

La première demande est formulée en 1928 par la Mutuelle du Spectacle de BORDEAUX, mais d'autres suivront bientôt. Les baux, d'abord emphytéotiques puis de plus courte durée, n'étaient accordés que si l'organisme loueur s'engageait à construire dans les deux ans. Dans le cas contraire, ils étaient annulés. C'est probablement pour cette raison que beaucoup de demandes n'eurent pas de suite.

A ce jour, il y a treize colonies à MONTALIVET, dont les plus importantes sont celle de JOINVILLE LE PONT, et surtout celle du Comité d'Entreprise des Avions Marcel DASSAULT.

La plupart d'entr'elles ne verse à la commune pour toute location qu'1 F symbolique par an, et les trois plus importantes une somme très modique. (32)

En 1950 la Fédération Française de Naturisme demanda à la commune de VENDAYS de lui céder en location 20 hectares dans une parcelle de forêt incendiée en 1945. Le bail fut signé l'année suivante.

En 1953 se tint dans le centre le Congrès International qui décida de la création d'une Fédération Naturiste Internationale. Dès sa création, le C.H.M. (Centre Hélio Marin) connut un grand succès, néanmoins son implantation choqua les puritains, et le "Réveil Médocain" du 19 septembre 1953 publia à son sujet un article incendiaire, dont voici un extrait :

"LE SCANDALE DE MONTALIVET"

"La coquette station balnéaire de MONTALIVET qui renaît peu à peu de ses ruines, et semble promise à un avenir flatteur, est affligée depuis quelques années d'une nouvelle verrue qui semble prendre de l'extension. Je veux parler du Centre Hélio Marin qui s'y étale sans vergogne...

... De pareilles exhibitions de chair humaine sont une offense au bon goût. L'expérience a d'ailleurs montré que les anatomies les plus dévoilées sont en général les plus laides. Les femmes vraiment belles, ou jolies, ont assez de coquetterie pour dissimuler ce qui doit être dissimulé. En laissant le champ libre à l'imagination, un peu de mystère ne peut que rendre leurs charmes plus prenants. Car la réalité toute nue est bien souvent décevante, et sous certaines imperfections de détail ou d'ensemble, le vêtement jette un voile opportun...

... Nous nous placerons surtout au point de vue des pères de famille, inquiets à bon droit des répercussions que des exhibitions semblables pourraient avoir sur la sensibilité et l'imagination d'un adolescent.

La location d'une partie de la forêt communale par le C.H.M. fut, et reste pour la commune une excellente affaire.

En 1964, un autre centre allait contribuer au développement de la station : celui des Domaines de France, repris par le Club Méditerranée, puis par Tourisme et Travail.

Un peu avant la dernière guerre, les jeunes, souvent initiés par le scoutisme, prirent l'habitude de camper pendant les vacances. Par goût ou par souci d'économie, leurs aînés les imitèrent, et ce fut pour MONTALIVET l'ouverture des premiers terrains de camping implantés sur la propriété communale louée : "Le Soleil d'Or" devant la plage dont la demande fut déposée en 1948, puis le G.C.U. (Groupement de Camping Universitaire) en 1958, fréquenté par des enseignants et leurs familles.

En 1951 l'installation d'un camping (communal ?) au nord de la station est déjà envisagé, mais il faudra attendre 1977 pour en voir l'ouverture effective. D'une capacité d'accueil de 750 lits à l'origine, le Camping Municipal fut porté à 2 000 lits en 1980 puis à 3 000. Il comporte maintenant :

- 177 emplacements pour caravanes avec fourniture d'électricité et évacuation des eaux usées.
- 50 emplacements pour caravanes avec électricité seule.
- 600 emplacements pour tentes.

Il faut compter de 2 à 3 personnes par emplacement.

Cette année un centre commercial y a été agencé. Pour donner une idée de son intérêt, la boulangerie a fourni de 15 à 18 cents kilogrammes de pain par jour.(33)

Ce camping est à coup sûr l'une des plus belles réalisations municipales, et aussi la plus rentable.

Surveillance de la plage :

Pendant de longues années, la plage resta sans surveillance. Les baigneurs de cette époque n'étant peut-être pas très aventureux, mais des accidents ayant dû avoir lieu, un poste de secours est inauguré le 22 septembre 1895. Les engins ont été fournis par la Société Française de Sauvetage du Sud-Ouest.

L'an suivant un arrêté du maire(34) interdit de faire baigner les chevaux et autres animaux pendant la saison, "de placer des cabines sur les cordons compris entre les clayonnages qui bordent la plage".

Il faudra attendre 1923 pour qu'un maître-baigneur-sauveteur soit engagé par la commune. La même année la rédaction d'un règlement pour la prise des bains est envisagé. A partir de ce moment, le traitement du maître baigneur (2 500 F pour la saison au départ, portés à 5 000 F, puis à 12 000 F en 1947 par mois) fait partie des prévisions budgétaires. Une assurance est prise à son sujet dès 1928.

En 1937, la commune adhère à la Société de Sauvetage du Médoc, qui, depuis deux, entretient déjà un poste de secours à MONTALIVET.

Evidemment "tout tombe à l'eau", si l'on ose dire, pendant la dernière guerre. S'il y avait encore de temps à autres des baigneurs sur la plage, c'était à leurs risques et périls. Ce n'est qu'en 1947, le déminage étant terminé, qu'un maître-baigneur est de nouveau nommé, et qu'une nouvelle subvention est votée en faveur de la Société de Sauvetage du Médoc. Heureux de pouvoir s'ébattre de nouveau dans l'océan, les vacanciers furent-ils plus imprudents que de coutume ? C'est la première fois que l'on signale des noyades en août dans les délibérations du Conseil Municipal, peut-être parce que le médecin déplacé pour constater les décès, a été payé par la commune.

En 1948, est acheté du matériel de réanimation. Parallèlement le traitement du maître-baigneur augmente. Dès 1951 la construction en matériaux solides d'un poste de secours est envisagé. Il sera réalisé en 1955 en même temps que le syndicat d'initiative.

En 1958 deux maîtres-baigneurs sont prévus, dont un pour les colonies.

Après la démission du maître-baigneur désigné par la commune en 1963, la surveillance fut confiée aux C.R.S.

Il y a aujourd'hui douze maîtres-baigneurs répartis entre les trois plages : Plage des colonies, plage centrale, et plage du Sud, ouverte en même temps que le camping municipal. Ces surveillants se constituent ainsi :

- Huit C.R.S. - Quatre pompiers - Plus les pompiers de VENDAYS appelés en cas d'urgence.

Le traitement d'un C.R.S. est de 200 F par jour. Pour exercer leur surveillance, ceux-ci disposent d'une automobile tous terrains, et d'un zodiac acheté en 1967. Si les baigneurs imprudents ne peuvent être réanimés sur place, ils sont transportés soit par l'ambulance des pompiers de VENDAYS, soit par hélicoptère à la Polyclinique de LESPARRÉ.(35)

L'animation de la plage est assurée par une équipe fournie par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle revient à 100 000 F chaque année.

Défenses contre la mer :

Pour traiter sérieusement cette question, il faudrait plus d'un chapitre car elle constitue le principal souci de toutes les communes touristiques de la côte aquitaine, mais ce serait dépasser le cadre de cet ouvrage.

Le littoral médocain a toujours été mouvant. La tradition orale (36) garde le souvenir d'un temps où l'on pouvait aller à pied à l'île de Cordouan "en marchant sur des crânes de boeufs". Les débris de poteries que l'on trouve à la Négade, au sud de L'Amélie, témoignent d'un temps où la mer se trouvait à une dizaine de kilomètres plus à l'ouest, et à MONTALIVET, les troncs de pins fossilisés que la mer découvre parfois(37) sont les restes d'une forêt qui s'étendait là où se trouve aujourd'hui la plage, et même au delà.

"Pour que cette forêt ait pu se développer, il a fallu que la dune qui l'a recouverte ensuite ait maintenu le rivage à une distance d'au moins cinquante mètres de son emplacement actuel". (A. FABRE - Les Terrains de revêtement du Médoc)

De même que pour la surveillance de la plage, ce n'est que tardivement (fin 1905) que la commune prit des mesures pour tenter d'arrêter, ou plutôt de retarder, l'avancée de la mer. Ce fut d'abord la couverture des dunes par des "barbes de pins" pour éviter l'envahissement des rues par les sables. La même année le conseil décida la construction d'une digue boisée et empierrée sur une longueur de quarante mètres, à effet de protéger la station balnéaire contre la mer. L'année suivante 1906 la digue est portée à soixante mètres.

En 1908 l'abbé COUTREAU, enfant de VENDAYS, aumônier de l'Hôpital Saint André de BORDEAUX, s'étant plaint que sa villa "La Solitude" était en péril, 200 F furent votés pour tenter de la protéger. Son emplacement se trouve un peu au delà de la cabane des maîtres-nageurs, sur la place actuelle...

L'hiver 1908-1909 la tempête endommagea sérieusement les premiers ouvrages, et il faut faire appel "à un ouvrier de l'art", la commune s'étant rendu-compte que la bonne volonté ne suffisait pas.(38)

Apparemment cela suffit jusqu'après la guerre de 1914. De 1914 à 1918 l'entretien fut abandonné. En 1920 une tempête amena la mer au delà de la plage. L'Hôtel GOULEE fut inondé, et le piano se retrouva au plafond.(39)

"D'autres tempêtes, en 1924 et durant l'hiver 1926-1927 provoquèrent partout de nombreuses brèches". (Micheline CASSOU-MOUNAT - La Vie Humaine sur le littoral des Landes de Gascogne)

Il faut pourtant attendre 1931 pour que soit versée une redevance annuelle de 20 F au Service Public Maritime "en échange de l'autorisation d'établir des défenses en bordure de la plage".

Les dégâts devaient être importants, car en 1933, une demande à l'Etat d'une subvention de 50 000 F est déposée. En 1935 les travaux sont repris ainsi que les demandes de subvention : 300 000 F en 1936 avec le souhait que les travaux soient exécutés sous le contrôle des ingénieurs du Service Maritime de Gironde.

L'année suivante les ingénieurs déposent leur rapport, le montant s'élevait à 750 000 F.

"L'intérêt local et général de la fréquentation des stations estivales implique la nécessité urgente de protéger le rivage de la plage de MONTALIVET qui recule dans des proportions inquiétantes, ce qui paralyse le développement de la station, la protection que l'on doit aux immeubles et hôtels construits dans cette zone".(40)

De 1940 à 1945, le rivage étant zone militaire, abandonnée aux occupants et leurs blockhaus, les défenses furent arrêtées. Les Allemands partis, il fallut évaluer les dégâts :

250 000 F d'après l'ingénieur du Service Maritime en 1947.

En 1948 fut décidée la construction de l'épi de défense côté nord, qui se trouve sur la plage réservée de nos jours aux colonies, l'année suivante l'épi sud.

En 1953 un plan pour l'établissement d'un front de mer fut demandé à l'architecte Monsieur CAULY. Les travaux se poursuivent les années qui suivent avec des surprises désagréables lors des tempêtes, comme celle de la mi-février 1957, de mars 1962, et l'hiver 1965. Les défenses contre la mer sont comme les travaux de Sisyphe, chaque année à reprendre.

Les subventions de l'Etat s'élevaient à 20 %, mais tout le reste incombe à la commune. En 1985 le coût en a été de 294 300 F. La plage Sud a été ouverte pour offrir un accès à la mer au Camping Municipal, mais aussi pour avoir un emplacement où les courants soient moins forts. Le rétrécissement de la place centrale, notamment lors des grandes marées où elle disparaît entièrement, prouve, qu'en dépit de tous les efforts, la mer avance inexorablement. N'y a-t-il donc aucune possibilité de stopper, ou tout au moins, de retarder considérablement cette avance ?

Une étude de la Société Hydrotechnique de France a été réalisée en 1984. Elle constate "qu'au cours des quinze dernières années, l'érosion moyenne des plages de Gironde et des Landes a oscillé entre 0,50 m et 1,50 m par an", avec des reculs beaucoup plus importants les hivers où sévit la tempête (1978-1979 et 1983-1984); au sud de SOULAC

20 mètres en trois hivers.

"L'érosion n'est pas constante, dans le temps et en un point considéré, le littoral peut se stabiliser durant certaines périodes, les érosions s'intensifient à d'autres, suivant l'état de la mer et le déplacement des "wagons sédimentaires". En décembre 1978, soixante-quinze repères ont été implantés le long du littoral, leur multiplication est souhaitable, afin de monter une sorte d'observatoire du littoral".

Mais si cela doit servir à préciser le danger, il faudra pourtant envisager un remède. D'après le rapport en question, il est plutôt saumâtre :

"Ce littoral réclame une urbanisation très en retrait du trait de la côte, des orientations nouvelles en ce qui concerne l'entretien et le confortement des dunes modernes".

Faudra-t-il voir disparaître un jour le VIEUX MONTALIVET, au profit d'un NOUVEAU MONTALIVET remontant jusqu'au pont de la Brède ? (41)

On vient de le voir, gérer une station de tourisme n'est pas une sinécure. Certes, on peut se demander ce que serait devenue VENDAYS sans MONTALIVET, qui procure un travail saisonnier, mais rémunérateur aux artisans, commerçants, et même simples habitants de la commune, mais les charges occasionnées par la mise en valeur de la station paraissent lourdes pour un bourg qui passe de 1 636 habitants hors saison à 35 000 aux mois de juillet et août.

Le 18 mars 1976, les maires des communes touristiques du littoral Girondin se réunirent à VIEUX-BOUCAU, et rédigèrent, avec les maires du littoral Landais, un cahier de revendications énumérant toutes les obligations constituant "un ensemble de dépenses trop lourd". Ils constataient que les frais laissés à leur charge débordent bien excessivement le cadre de chaque budget communal, et déclaraient "que le tourisme, d'ailleurs reconnu par l'Etat comme l'une des premières industries nationales, doit engendrer de la part de cet Etat des aides plus logiquement distribuées.(42)

Ce texte, malheureusement, resta sans effet.

Les subventions, 30 % des dépenses, pour assurer aux touristes de l'eau potable, et l'entretien de la voirie, restent insuffisants. Sur la taxe de séjour, 1,50 F par jour et par personne, 1/3 revient au département. Aussi les élus de tout le littoral français ont-ils formé, dans les années 80, l'A.N.E.L. (Association Nationale des Elus du Littoral), rappelant que la HOLLANDE prend à sa charge 100 % de la défense contre la mer, et le PORTUGAL 75 %, alors que le gouvernement français, qu'il soit de gauche ou de droite, ne fait pratiquement rien dans ce sens.

Cette association a déjà obtenu quelques succès ponctuels,

par exemple, en ce qui concerne la pollution dûe aux déchets hispaniques. Une réunion avec les maires du littoral espagnol a obtenu que le contenu des bennes, qui relèvent les ordures ménagères de leurs communes, ne soit plus déversé dans la mer, comme c'était le cas il y a quelques années. (43)

Espérons que l'A.N.E.L. saura se montrer aussi efficace à d'autres points de vue.

Les membres du Conseil Municipal de 1856 étaient loin d'envisager le travail et les soucis que leur initiative imposeraient à leurs successeurs.

Tout ce qui fit autrefois la richesse (?) de la commune, l'agriculture, l'élevage, la vigne, la gemme, a petit à petit disparu. Il ne reste plus à présent que la forêt, capital appréciable, mais qu'il faut ménager.

Aussi sans MONTALIVET n'y aurait-il, sans doute, plus de VENDAYS, mais sans VENDAYS y aurait-il MONTALIVET ?

LA VIE DE LA STATION

=====

Bien que des représentants d'un milieu aisé, gros propriétaires, médecins, et même un juge à particule, aient été parmi les premiers acheteurs de terrains, MONTALIVET ne fut jamais, comme ROYAN, SOULAC, ou ARCACHON, une plage mondaine. Dès le départ, elle constitua ce qui, de nos jours encore fait son charme, un havre familial de repos, de calme, de loisirs paisibles.

Si l'on en croit Jean GOULEE, maire de VENDAYS en 1878, ses premiers estivants étaient même de condition très modeste.

"La station balnéaire de MONTALIVET-LES-BAINS prend chaque année un développement de plus en plus considérable. Les baigneurs y affluent de toutes les parties du Médoc, et même des divers points du département. Ce succès est dû surtout à cette considération que les étrangers (à la commune) y trouvent un logement modeste, et une nourriture à bon marché. Si SOULAC, ROYAN et ARCACHON attirent les baigneurs riches, MONTALIVET peut, à juste titre, être considérée comme la station du pauvre qui trouve dans les bains de mer et dans la pureté de l'atmosphère, le rétablissement d'une santé délabrée aussi précieuse que celle du riche".

En consultant le Guide Officiel de SOULAC et MONTALIVET, édition de 1893, on peut se faire une assez bonne idée de ce qu'était le village à cette époque. Fréquentée seulement par les habitants de la Gironde, la plage comptait une centaine de chalets assez modestes qui "ne sauraient satisfaire les personnes habituées au luxe". Leur location s'élevait à 60 ou 80 F pour juillet, 150 F pour août, ou 5 F par jour, 50 F pour septembre. Il existait un hôtel, "l'Hôtel BAUDOUIN", et plusieurs auberges. Les locataires de chalets pouvaient se ravitailler sur place, ou ils trouvaient un boucher, un boulanger-pâtissier, un marchand de volailles, un débit de tabac. Chaque jour, pendant la saison, "trois familles de marins habitant au Mas de la Pinasse, à quelques kilomètres au Nord de la station" apportaient du poisson frais. Il était impossible de trouver des articles de plage, et encore moins des articles de luxe. Il y avait bien un casino, comme dans toutes les stations balnéaires de l'époque, mais il était en planches. Si l'on n'y jouait pas, on y dansait et quatre ou cinq fois par an la direction y faisait venir "des artistes de café-concert".

La plage était bordée de cabines. Un établissement de

bains, thalassothérapie avant la lettre, très rustique, offrait des baignoires contenant de l'eau de mer préalablement chauffée. On allait chercher de l'eau de mer à l'aide d'un bac métallique, tracté par un âne. L'âne avait peur des vagues. Il fallait donc éviter qu'il les voie : En le faisant reculer, et éventuellement en lui mettant un bandeau sur les yeux. Le bac étant plein, on le remontait et l'on disposait dessous des bûches qu'on allumait. L'eau chaude était ensuite répartie dans les baignoires. En 1920 l'établissement de bains fut détruit par la tempête. (45)

Comme les estivants ne possédaient pas de voiture, les excursions possibles étaient rares. L'hôtelier mettait à la disposition de ceux qui en faisaient la demande une charrette, qui les conduisait à travers les dunes jusqu'à QUEYRAC, ou par la plage jusqu'à SOULAC. (46)

Ce que le guide ne signale pas, c'est qu'en allant à SOULAC à marée basse, on découvrait les bases fossilisées de pins et de chênes d'une ancienne forêt littorale, dont les troncs sont aujourd'hui ensablés. Ceux que l'on peut encore apercevoir appartiennent à une forêt relativement récente qui s'élevait au début de notre ère, et recouverte en partie par les dunes au V^e siècle. (47)

Les dimanches d'été, les habitants des environs se rendaient en charrettes à la plage, où ils pique-niquaient. Le vin de Médoc aidant, il leur arrivait, au retour, d'être un peu "émêchés". En traversant VENDAYS, ils lançaient leurs chevaux au galop pour effrayer les femmes, ce qui amènera le maire à publier un et même plusieurs édits au sujet des restrictions de vitesse :

"Les charrettes et voitures de toutes sortes ne marcheront qu'au pas en traversant le bourg de VENDAYS".

Plusieurs procès-verbaux furent dressés. (48)

La guerre de 1914, qui permit à certains habitants de VENDAYS de belles récoltes d'épaves sur la plage, freina les activités de MONTALIVET.

En 1914, le voiturier DUBRANA est félicité par la municipalité, pour avoir transporté gratuitement les hommes mobilisés.

En 1916 la route de MONTALIVET est utilisée pour le roulage et le dépôt de bois provenant de coupes, effectuées dans la forêt domaniale, par la Société Anonyme Armand BEAUMARTIN de BORDEAUX, fournisseur des services de guerre. Le bois servait à étayer les tranchées.

La station retrouva toute son animation dans les années 20. En 1925 le restaurant "Le Bon Chasseur", qui s'élèvera à l'endroit où se trouve actuellement la Maison de la Presse, dépose une demande de licence, favorablement accueillie par

le Conseil Municipal, "considérant que la création d'une voie gravée dans la partie centrale de la forêt communale, sorte de large boulevard, but de promenade hygiénique et agréable, attirera dans cette partie ombragée et peu éloignée de MONTALIVET pendant les fortes chaleurs de juillet et d'août, une foule de baigneurs... et qu'il est de bonne administration de mettre à la disposition des étrangers le confort qu'ils sont en droit de souhaiter". (49)

Dans la forêt les promeneurs rencontraient ces vaches à la robe rousse, aux longues cornes en lyre, qui paissaient en semi-liberté, et que l'on entendait de loin grâce à la cloche de bronze, ou de fer, qui pendait à leur cou. Au coucher du soleil, ils pouvaient apercevoir des écureuils, quelques blaireaux, quelques genettes, ou plus extraordinaire encore, un de ces petits chevaux semi-sauvages appelés "lédons" que leurs propriétaires marquaient au fer rouge, pour les reconnaître et attrapaient au lasso quand ils en avaient besoin. Leur race ne n'éteindra que dans les années 60. (50)

L'origine des baigneurs reste peu différente de ce qu'elle était quarante ans plus tôt. S'ils sont plus nombreux, ce sont surtout des Aquitains. Un recensement de leurs lieux d'origine, effectué par la mairie en 1928 donne :

- 80 familles de Gironde, dont 56 de BORDEAUX
- 2 familles des Landes
- 6 familles de la Dordogne
- 9 familles du Tarn et Garonne
- 11 familles de la Haute Garonne
- 9 familles du Lot et Garonne et du Gers
- Pour seulement 34 familles de PARIS ou des environs
- 9 familles des colonies ou nations étrangères.

Ce qui fait un total de 291 baigneurs aquitains, sans compter les Vendaysins et voisins, pour 131 baigneurs parisiens ou étrangers.

La loi de 1936 sur les congés payés qui vit un afflux de touristes parisiens sur les côtes de la Manche, ne modifia pas l'aspect de MONTALIVET. L'idée de loisirs comme nous l'entendons aujourd'hui était encore étrangère à l'Aquitaine. Les gens disposaient des quinze jours qui leur restaient accordés pour se reposer chez eux, bricoler, ou aller à la chasse. Certains même ne les prenaient pas pour gagner un peu plus d'argent, car les salaires n'étaient pas élevés.

Par contre la plage était de plus en plus fréquentée par les jeunes des environs. Ils y venaient en bandes, à vélo pour s'y rencontrer et pour danser.

A peu près à l'endroit où s'élève maintenant "L'Hôtel de l'Océan", se trouvait la boucherie LAPORTE et, près

d'elle, sur l'actuelle pelouse, l'"Hôtel GOULEE" à l'intérieur duquel s'étendait une grande salle de bal. On y dansait au son d'un piano mécanique qui pouvait faire entendre une douzaine de morceaux différents. Pour le mettre en marche, il fallait introduire une de ces grosses pièces de bronze, comme on en voyait encore à l'époque. Les jeunes utilisaient une pièce truquée. Dans le trou qu'ils avaient foré au centre ils enfilèrent du fil retors, ainsi quand la pièce avait déclenché le mécanisme, ils pouvaient la récupérer !

L'aspect de la place était fort différent de ce qu'il est à présent. Plus large que de nos jours, bordée de cabines, elle n'était pas garnie de baigneurs en train de se faire bronzer au soleil. Dès le bain pris, les vacanciers se couvraient de vêtements légers, et jouaient sur le sable, au ballon, au tennis, au volley ou au croquet.

A l'intérieur de la station les hôtels ne manquaient pas : "Hôtel GOULEE" - "Hôtel BAUDOUIN" - "Hôtel MARIN"

Les estivants qui louaient une villa, ou en possédaient une, avaient la possibilité de se ravitailler chez le boucher, le boulanger, le pâtissier, et dans quatre ou cinq épiceries, où l'on trouvait aussi de la quincaillerie, de la mercerie, etc...

Une de ces épicières était célèbre pour sa façon de vendre les bérets basques. Si un client ne trouvait pas sa pointure, elle appelait son mari, enlevait celui qui couvrait son crâne, et le plantait sur celui du client, en disant : "Il vous va ? Alors je vous le vends !".

La plupart des chalets étaient encore en pin recouvert de couleurs vives, avec un avant-toit garni d'une dentelle de bois. Certains de ces chalets étaient très grands, tel celui qui, appartenant à une riche famille nombreuse bordelaise, s'élevait à l'endroit où se trouvent la présente boucherie LAPORTE, et l'épicerie attenante. Il comportait dix-sept pièces, plus au fond du jardin des chambres pour les "gens de maison". (51)

Tous les vacanciers se connaissaient ou presque, et l'ambiance était très gaie. On riait de tout. Ceux qui avaient connu la Guerre de 14 s'efforçaient de l'oublier, quant à la jeunesse, elle avait une sorte d'insouciance qu'elle ne retrouvera plus jamais...

C'est dans ce ciel serein qu'éclata la guerre de 1939.

Une première fournée de réfugiés arriva dès le mois de septembre. Les pauvres gens avaient été contraints d'abandonner leur domicile dans la zone prévue des combats, laissant tout derrière eux, n'emportant que le strict nécessaire dans quelques valises, et quelques souvenirs

précieux. Ils venaient, pour la plupart, de LONGWY et de sa région. C'étaient des femmes, des enfants, des adolescents, des vieillards. Les hommes étaient mobilisés. Les bureaucrates requis, avaient été envoyés à ORLEANS. Les réfugiés venaient de passer deux jours dans des wagons à bestiaux, ravitaillés par la Crois-Rouge, mais sans avoir absorbé un véritable repas. Aussi le pot-au-feu, accompagné d'un réconfortant sourire, que leur offrit Madame LAPORTE, la mère de l'actuel boucher, leur a-t-il laissé le plus agréable des souvenirs. On les installa dans des villas réquisitionnées, parfois un peu exigües pour les familles nombreuses, mais ils étaient heureux, se croyant à l'abri.

En juin 1940, une nouvelle "vague" arriva, chassée par les bombardements, toujours aussi chaleureusement accueillie par la population et la bouchère. Ces gens venaient de SAINTE MENEHOULD. On les installa plutôt dans le bourg. (52)

Leur arrivée fut suivie de près par celle des Allemands, qui défilèrent dans les rues, musique en tête. Pour eux, de nouvelles villas furent réquisitionnées.

Au début les occupants cherchèrent à impressionner la population, en faisant étalage de leur discipline. D'après Monsieur DELLAS, un ancien chef de bureau de la Préfecture de Police, qui passa toute la guerre dans son chalet de MONTALIVET, un sous-officier en fit les frais.

Avec un camarade, il avait "emprunté" une pinasse pour faire une promenade en mer. Mais l'océan n'est pas la Baltique. L'embarcation chavira. Un des occupants se noya, l'autre put se sauver à la nage. "Le propriétaire du bateau coulé se plaignit auprès du commandant allemand... Le rescapé était coupable de désobéissance, il devait être puni. Il le fut la nuit même. Deux balles mirent fin à ses jours. Les voisins entendirent les cris du malheureux, avant et après le premier coup de feu. Contre l'évidence même les autorités allemandes prétendirent qu'il s'était suicidé".

Quand il fut évident qu'ils ne pourraient envahir l'ANGLETERRE, les Allemands commencèrent la construction du Mur de l'Atlantique. Les volontaires n'étant pas nombreux pour accomplir ce travail, on fit appel à des ouvriers requis, dont la collaboration était loin d'être assurée. Parmi eux se trouvaient des Nord-Africains. Un incident éclata à MONTALIVET le 17 janvier 1943. Les Algériens refusèrent de travailler sous prétexte qu'ils étaient mal nourris. L'ordre impératif du commandant de l'Organisation TODT ne put les faire bouger. Mais ce qui déclencha leur colère fut une giflette que celui-ci appliqua sur la joue de l'un d'entre eux. Devant la détermination de ces opposants, le commandant, pâle de frayeur, dû rengainer le revolver qu'il avait sorti. Un sous-officier fut chargé de parlementer. (53)

Cependant les dimanches d'été on pouvait encore se

promener sur la plage, où il venait même des Bordelais. Pourtant il ne faisait pas bon s'éloigner trop longtemps de son domicile si l'on ne tenait pas à ce que ses meubles aillent décorer l'intérieur des blockhaus !

En 1943 les dunes furent en partie incendiées par des avions anglais, qui cherchaient à faire sauter les dépôts de munitions.

Les choses sérieuses commencèrent le 14 septembre 1944.

Le maquis, déjà installé à VENDAYS, décida de libérer MONTALIVET. Un feu nourri éclata au nord de la station, des villas furent détruites. Malheureusement l'attaque échoua, et il faudra attendre le printemps suivant pour que la station soit libérée.

Après l'attaque de septembre, les habitants de MONTALIVET se trouvèrent isolés. Heureusement pour eux, des jardins maraîchers existaient dans le marais, où paissait également un troupeau de vaches, appartenant à Monsieur AUGEAU. Une génisse qui avait été blessée lors de l'attaque fut abattue et débitée, puis une seconde le mois suivant, dont les morceaux furent salés, comme s'ils eussent été du porc. Une autre vache sauta sur une mine.

Les Allemands qui s'attendaient à un retour du maquis, commencèrent à fortifier le village, pour la plus grande inquiétude de ses habitants. Ceux-ci étaient pourtant moins inquiets que les troupes d'occupation, dont le moral s'altérait. Les sentinelles redoutaient d'être assassinées durant la nuit. Les Tchèques et les Polonais enrôlés de force dans l'armée hitlérienne, désertaient. Certains soldats allemands faisaient de même, au risque d'être fusillés, s'ils étaient repris. (54)

Le 6 novembre les derniers habitants de MONTALIVET furent évacués. Quelques jours avant, Monsieur AUGEAU avait réussi à sauver son troupeau que les Allemands avaient réquisitionné, en le faisant passer à travers le "no man's land" miné. (55)

L'offensive finale fut déclenchée le 14 avril 1945.

"Les Allemands ont mis le feu à la bande de forêt qui protège les blockhaus de la côte. Coincé entre les flammes et les champs de mines, le bataillon espagnol progresse péniblement, sous les obus de mortier qui pleuvent dru entre les branches". (Robert ESCARPIT - Les Va-Nu-Pieds)

Les Espagnols ne sont pas seuls. Il y a aussi la compagnie, commandée par le lieutenant OFMANN, qui sera tué au cours de l'action ainsi que plusieurs soldats, des Marocains.

"Les Allemands mettent le feu à la forêt, des champs de mines explosent, la riposte est telle qu'il faut évacuer le terrain d'urgence, et se replier". (Le Front du Médoc... Les Combattants Racontent) (56)

Le dimanche 15 avril les blockhaus sont pilonnés par la Marine Française, les cuirassés "LORRAINE" et "DUQUESNE", l'aviation bombarde MONTALIVET, ainsi que l'artillerie.

"A la tombée de la nuit, le pont de la Brède et la route de MONTALIVET sont tenus par nos troupes". (opus, cité).

La bataille fait rage sur tout le front du Médoc, causant de lourdes pertes de chaque côté. Le lundi 16 avril, troisième jour de l'attaque, à 9 h 15 du matin, le bataillon du commandant de "LABORDE-NOGUES" s'empare de MONTALIVET.

Un monument près de la route de VENDAYS à MONTALIVET rappelle le souvenir de ceux qui donnèrent leur vie pour la libération de la station.

Il faudra plusieurs années pour panser les plaies, reconstruire les chalets détruits, déminer la forêt, reprendre les travaux de défense contre la mer abandonnés depuis si longtemps.

En 1947, à la suite d'une délégation d'André LAMBERT, alors secrétaire de mairie, pour assister au Congrès des Maires des Stations Balnéaires et Climatiques à CANNES, un gala fut organisé dans la riche station méditerranéenne, en faveur de MONTALIVET.

Cette même année un maître-nageur est de nouveau nommé et les bains de mer reprennent.

Deux événements donneront à "MONTA" l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. La création du NOUVEAU MONTALIVET, et l'installation du Centre Hélio Marin, dont il a été question dans un autre chapitre.

"Le succès du C.H.M. fut foudroyant, et il attira bientôt des milliers de naturistes, venus de FRANCE et de l'étranger, avec une forte proportion d'Allemands, de Néerlandais, et de Belges, séduits par l'étendue des plages et des forêts". (Micheline CASSOU-MOUNAT - La vie Humaine sur le Littoral des Landes de Gascogne)

En 1964 un autre grand centre allait contribuer au développement de la station : Celui des Domaines de France, repris par le Club Méditerranée, puis par Tourisme et Travail.

De nombreux naturistes eurent envie de se loger dans des demeures plus confortables que des bungalows. Ils achetèrent des terrains, firent construire de belles villas, et donnèrent à "MONTA" cette allure cosmopolite qui est restée la sienne.

Un phénomène non négligeable est celui de l'implantation

des retraités. Ce sont, en général, d'anciens estivants séduits par la douceur du climat, d'anciens réfugiés préférant finir leurs jours près de l'océan que dans la grisaille des régions de l'Est, et même des Allemands attirés par les facilités de la vie en FRANCE.

Grâce à leur présence, MONTALIVET en hiver, n'est pas tout-à-fait une ville morte.

Ce qu'est devenue la station, c'est Micheline CASSOU-MOUNAT qui nous le dira sans indulgence, mais avec sympathie :

"La petite station en damier, construite à la fin du siècle dernier, derrière la dune littorale, a gardé son caractère inachevé, désordonné, mais sympathique qui plaît à une clientèle très cosmopolite, grossie par l'apport des villages de vacances voisins. Le front de mer est occupé par quelques hôtels de taille moyenne, récemment modernisés. En arrière, la densité d'occupation du sol reste très faible, et l'habitat est très médiocre dans les anciens quartiers... Des maisons minuscules, de styles divers, occupent des parcelles très exigües. Les petites villas de l'entre-deux guerres dominant avec leurs auvents triangulaires... L'avenue de l'Océan rassemble l'essentiel des commerces, qui campent tant bien que mal dans d'anciennes villas aménagées en conséquence. Le VIEUX MONTALIVET, dépourvu de casino, de vrais magasins, de riches demeures, semble tirer son charme de ce désordre, de cet aspect "ville du Far-West" qui plaît à sa jeune clientèle. Autour de la vieille station, le lotissement de la Côte d'Argent s'étend sur des terrains boisés de pins. Les belles villas construites là depuis les années cinquante, contrastent avec l'habitat très médiocre du centre".

Il est vrai que ces lignes ont été écrites en 1975. Les boutiques se multiplient à présent, et cherchent à améliorer leur accueil et leurs devantures. Se promener le matin sur le marché est un vrai plaisir pour l'odorat, la vue, et même l'esprit, car marchands de légumes, de fruits, de gâteaux, de tout ce qui se mange, et les jeunes artisans qui présentent leurs oeuvres, rivalisent d'ingéniosité.

La plage aussi se modernise. Les naturistes se rencontrent ailleurs qu'au C.H.M., mais personne ne s'en offusque plus !

Pourtant "MONTA" a su garder son aspect désuet, familial et bon-enfant, et les parents sont ravis de voir tourner leur progéniture sur le manège "TEYSSIER", qui enchanta leur propre enfance !

Andrée CHARVA

NOTES ET REFERENCES

=====

- 1) Les archives communales et départementales font état de demandes d'autorisation de traverser la forêt domaniale, après la plantation des dunes du littoral, pour mener les troupeaux s'abreuver sur la plage, selon la coutume.

Pour expliquer son refus de laisser le libre passage, La Direction Générale des Forêts, qui ne semble pas avoir bien compris le problème, s'exprime ainsi le 2 juin 1871 :

"Des infiltrations d'eau douce existent à la vérité sur la plage, mais comme elles ne se manifestent que par l'humidité produite sur le sable et qu'elles sont couvertes par les eaux de la mer à chaque reflux, il serait nécessaire, pour les utiliser, de creuser des réservoirs qui devraient être renouvelés à chaque marée".

- 2) Archives communales
- 3) Pratique signalée par Monsieur GOULEE, maire de VENDAYS, et confirmée par d'autres personnes qui en avaient entendu parler.
- 4) TALBOT aurait campé à VENDAYS au lieu-dit depuis ce jour "Camp dau Rey" (Champ du Roy) que traverse l'actuelle route de MONTALIVET.
- 5) Archives communales (nauffrage du GRAND ANACREON)
- 6) Les capitaines des navires échoués, venaient faire une déclaration à la mairie, avec la nature de leur cargaison, et la relation de leur naufrage, sans doute pour préserver les droits des armateurs.
- 7) Archives communales (nauffrage de l'ASPASIE)
- 8) Il y eut des pinasses à MONTALIVET jusqu'à la dernière guerre.
- 9) Tradition rapportée par Monsieur GOULEE, maire de VENDAYS, et l'un des descendants de Jacques LAPORTE.
- 10) Prémisses de la loi de 1857 sur le Boisement des Landes de Gascogne.
- 11) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1833-1862
- 12) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1833-1862
- 13) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1833-1862
- 14) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882

- 15) Archives communales de VENDAYS - Ventes aux enchères publiques d'emplacements à MONTALIVET.
- 16) Délibérations du Conseil Municipal - Registre 1863-1882
- 17) Archives départementales et Lucien CHANUC : Le Chemin de Fer du Médoc.
- 18) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882
- 19) Dans l'opuscule de Léonce MONDON, on trouve une description très imagée de ce voyage. A la fin de son ouvrage, l'auteur se livre à des spéculations sur l'avenir qui prouvent que le futur n'est jamais tel qu'on pouvait l'imaginer.
- 20) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1899-1916
Registre 1916-1933
- 21) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1956-1965
- 22) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882
- 23) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1933-1948
Bulletin Paroissial "LES CLOCHES DE VENDAYS MONTALIVET" de juillet 1953.
- 24) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882
Bulletin Paroissial "LES CLOCHES DE VENDAYS MONTALIVET" de juillet 1958 - octobre 1960 - août 1961 - octobre 1963.
- 25) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882
- 26) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882
- 27) Guide Officiel de SOULAC et MONTALIVET (1893) et Léonce MONDON " UN VOYAGE A MONTALIVET LES BAINS - 1887.
- 28) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1956-1965
Registre 1965-19--
- 29) Renseignements fournis par Monsieur le Curé de VENDAYS
- 30) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1882-1899
- 31) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1882-1899 et "LE GOURET" journal de l'Association des Propriétaires de VENDAYS MONTALIVET. Edition 1985-1986.
- 32) Délibérations du Conseil Municipal et renseignements fournis par Monsieur ALMARD, gardien de police de VENDAYS.
- 33) Renseignements fournis par Messieurs EYMARD et GOULEE
- 34) Arrêtés du maire. Registre 1865-1899
- 35) Renseignements fournis par le maire de VENDAYS

- 36) Tradition relatée par Madame Marcelle LIES
- 37) "La forêt s'était développée hors des atteintes des influences marines. Elle devait être séparée du rivage par toute la largeur de la chaîne dunaire qui se trouvait encore à ce moment à l'ouest du littoral actuel. Le front continental de la chaîne dunaire atteignit l'emplacement du littoral actuel au V^e siècle, et recouvrit la forêt littorale. Les sables, chassés par la mer et les vents d'ouest, ont ensuite progressé et c'est sur le front marin de la chaîne dunaire que l'on voit apparaître l'ancienne forêt".
(A. FABRE - Les Terrains de Revêtement du Médoc)
- 38) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1899-1916
- 39) D'après Angré GOULEE, maire de VENDAYS
- 40) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1916-1933
Registre 1933-1948
Société Hydrotechnique de France. XVIII^e journée de l'Hydraulique - MARSEILLE 11 - 12 et 13 septembre 1984
- 41) Délibérations du Conseil Municipal.
- 42) Entretien avec Monsieur GOULEE, maire de VENDAYS du 2 septembre 1986.
- 43) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1863-1882
- 44) Propos rapportés par Monsieur GOULEE
- 45) Guide Officiel de SOULAC et MONTALIVET - Edition Féret 1893
- 46) Voir note 37
- 47) Arrêtés du maire. 1865-1899
- 48) Délibérations du Conseil Municipal : Registre 1916-1933
- 49) "Jusqu'en 1930, dans les dunes de LACANAU et du PORGE, vagabondait un troupeau de 30 à 35 chevaux adultes avec leurs poulains, et en 1953 huit chevaux sauvages, ou lédons, subsistaient dans les lèdes et marais de VENDAYS".
(Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'ARCACHON n° 45 - 14^e année - 3^e trimestre 1985)

La taille du lédon aurait été sensiblement supérieure à 1,35 m, dépassant chez certains 1,40 m. Jacques RAGOT fournit une bonne description de ce petit cheval sous le titre : Les petits chevaux des dunes - Origine et disparition. (Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'ARCACHON n° 26, 1980, pages 15 à 25).
- 50) Détails fournis par Madame Soeurette ALLARD, et Messieurs GOULEE et LARRERE.
- 51) Témoignages de Mesdames DELOBBE et OLIVETTI

- 52) Articles de Monsieur DELLAS, dans les bulletins Paroissiaux de l'abbé BANNEAU "LES CLOCHES DE VENDAYS MONTALIVET" - janvier - février - mars 1948 et mars 1953.
- 53) Articles de Monsieur DELLAS dans "LES CLOCHES DE VENDAYS MONTALIVET" - avril - mai - juin et août - septembre - octobre et décembre 1947.
- 54) "Une évasion de MONTALIVET" - Article d'Emile ANGEAU dans "LES CLOCHES DE VENDAYS MONTALIVET" de septembre 1953.
- 55) "Le Front du Médoc 1944-1945... Les Combattants racontent" Fédération des Association d'Anciens Combattants du Front du Médoc et de la Brigade CARNOT 1985.

BIBLIOGRAPHIE

=====

- Florilège des Poètes Gascons du Médoc
Escole Jaufré RUDEL - BORDEAUX 1975
- Archives départementales : Plantation et assainissement
des Landes de Gironde. Liasse 7 M 641
: Construction du Chemin de Fer du
Médoc
- Archives communales : Délibération du Conseil Municipal de
1833 à nos jours
: Ventes aux enchères publiques - 1867
: Ventes par adjudication - 1871 - 1883 -
1886 - 1888 etc
: Arrêtes du maire - 1865 - 1899
- Lucien CHANUC : Le Chemin de Fer du Médoc
(Bisaye Frères imprimeurs-22 rue de Périgne
BORDEAUX 1973).
- Guide Officiel de SOULAC MONTALIVET - Edition de 1893
- Léonce MONDON : Un Voyage à MONTALIVET LES BAINS 1887
(BORDEAUX - Imprimerie J. DURAND 20 rue
Condillac).
- "Les Cloches de VENDAYS MONTALIVET"
(Bulletin paroissial de l'abbé BANNEAU 1939 - 1964)
- A. FABRE : Les Terrains de Revêtement du Médoc
(Imprimerie DROUILLARD - Place de la Victoire
BORDEAUX 1939).
- Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'ARCACHON
n° 26, 1980
Jacques RAGOT : Les petits chevaux sauvages des dunes
Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'ARCACHON
n° 45 3° trimestre 1985.
- Société Hydrotechnique de France. XVIII journées de l'hydrau-
lique - MARSEILLE 11, 12 et 13 septembre 1984 : L'Hydraulique
et la Maîtrise du littoral par Jacques LORIN, ingénieur
principal et Claude MIGNIOT, directeur de Sédimentologie -
Laboratoire d'hydraulique de France - MAISONS-ALFORT.
- Robert ESCARPIT : Les Va-Nu-Pieds
(Editions Universitaires)
- Le Front du Médoc (1944-1945) - Les Combattants racontent -
Association des Anciens
Combattants du Front du Médoc
et de la Brigade CARNOT - 1985
- Micheline CASSOU-MOUNAT : La Vie Humaine sur le Littoral des
Landes de Gascogne.
(Thèse présentée devant l'Université de BORDEAUX III, le
21 mars 1975. - Librairie Honoré CHAMPION 7 rue Malaquais
PARIS)

- Pierre BUFFAULT : Histoire des Dunes Maritimes de la Gascogne - 1942

- Collection du GOURBET - Bulletin de liaison des propriétaires et amis de VENDAYS MONTALIVET

